

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
Du 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à treize heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, au Technopôle Lahitolle, 8 rue Maurice Roy à Bourges, sur convocation du Conseil d'Administration.

Chaque membre adhérent a été convoqué par mail en date du 02 décembre 2025.

L'Assemblée est présidée par M. VADROT Jean-Paul en sa qualité de Président.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux membres de l'association, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que l'association a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance pour ceux qui étaient présents. Le président constate que 26 entreprises comptabilisant 29 voix sont présentes ou représentées (Cf annexe pour le détail des voix).

Le Président désigne un secrétaire de séance administrateur du service : M. Bruno MONTAIGNE.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- AGE : Changement de nom et modification des statuts

La modification des statuts a pour objectif de permettre des renouvellements partiels en cours de mandat ainsi il est proposé de supprimer à l'article (Titre IV – Article 12 – Composition) : « ce nouvel administrateur siège jusqu'au terme du mandat de l'administrateur qu'il a remplacé ».

Une modification de changement de nom de l'APST18 est proposée pour l'année 2026 afin d'harmoniser, à terme, les noms des services de santé de la région Centre et de disposer d'une charte graphique commune. Le nouveau nom envisagé est : Pôle Santé Travail 18.

La charte graphique est présentée en séance.



Résolutions soumises au vote :

Résolution 1 : Validation des nouveaux statuts avec modification immédiate pour le Titre IV

Résolution 2 : Validation du changement de nom et la charte graphique courant 2026

L'Assemblée Générale, après lecture, décide d'approuver les statuts modificatifs tels que le projet lui a été présenté. Les présents statuts entrent en vigueur immédiatement.

Ces résolutions sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président,
Jean-Paul VADROT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vadrot', with a large, sweeping flourish extending to the left.

Le Secrétaire de séance,
Brunon MONTAIGNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brunon Montaigne', with a long, sweeping flourish extending downwards and to the left.

ANNEXE : NOMBRE DE VOIX

Total des voix adhérents à date de l'assemblée générale : 5652

	ADHERENT	PARTICIPATION	Nbre VOIX
L4686	RTI INDUSTRIES	PRESENT	1
L81155	LES MENUISERIES D'AUXIGNY	PRESENT	1
L3090	FFB DU CHER	PRESENT	1
L4117	MAJUSCULES GATINAUD	PRESENT	1
L73095	MANPOWER BOURGES	PRESENT	1
L73085	MANPOWER VIERZON	PRESENT	1
100857	PURODOR	POUVOIR	1
78083	SMOBY TOYS SAS	POUVOIR	1
L78412	SOCIETE DES TRANSPORTS URBAINS DE BOURGES	POUVOIR	4
L76970	ISD	POUVOIR	1
L32531	COFIRHAD	POUVOIR	1
L925	COFIRHAD	POUVOIR	1
L4725	COFIRHAD	POUVOIR	1
L80719	MACC	POUVOIR	1
L3007	APAS DU CHER	POUVOIR	1
L78418	SCI DU CHÂTEAU D'AINAY LE VIEIL	POUVOIR	1
L32059	AMASAD	POUVOIR	1
L269	ETS JOLIVET	POUVOIR	1
L74579	EES GAME INGENIERIE	POUVOIR	1
L77878	SSIAD DU CHER NORD	POUVOIR	1
L77883	SSIAD DU CHER NORD	POUVOIR	1
101340	ADIASEAA	POUVOIR	1
100531	ADIASEAA	POUVOIR	1
103234	ADIASEAA	POUVOIR	1
L81308	CAP EXPRESS	POUVOIR	1
L77022	CIZETA	POUVOIR	1

12/10
OR